

TRAIT D'UNION



Bulletin d'informations de la Commune d'Allenwiller

Décembre 2013

*Cette photo d'Allenwiller date des années 1910.
Il n'y avait à cette époque ni électricité, ni eau courante, ni trottoirs, ni voitures.
Personne ne se doutait encore qu'un jour on pourra
payer ses achats avec une carte bancaire, twitter, communiquer et surfer sur internet !
Pour ceux qui n'auraient pas réussi à situer ce cliché, rendez-vous à la page 9...*



*Le Maire, les Adjoint, les membres du Conseil municipal
vous souhaitent une*

Bonne
2014
Année

AU FIL DE LA VIE

Naissances

1. Marion, née le 8 février 2013 à Schiltigheim, de Nicolas Lebasch et de Céline Riss
2. Dilyan, né le 18 juin 2013 à Strasbourg, de Samedin Hoxha et de Christelle Arenz
3. Nina, née le 13 juillet 2013 à Saverne, de Jean Muckensturm et de Alexandra Delalle
4. Débora, née le 8 septembre 2013 à Strasbourg, de Jérôme Muller et de Emmanuelle Winckler
5. Mattéo, né le 20 décembre 2013 à Saverne, de Sébastien Riehl et de Aurélie Arenz

Mariages

1. Arnaud Sachs et Raquel Reis Isidoro, mariés le 6 avril 2013
2. Pascal Jaeger et Evelyne Kloft, mariés le 13 septembre 2013
3. Emmanuel Diemer et Cathy Kuntz, mariés le 14 septembre 2013



Décès

1. Ruth Hornung, épouse Herr, décédée le 27 janvier 2013 à Saverne
2. Germaine Dicker, décédée le 15 février 2013 à Saverne
3. André Bassi, décédé le 15 mars 2013 à Strasbourg
4. Marie Madeleine Sachs, veuve Heili, décédée le 13 mai 2013 à Allenwiller
5. Gérard Milli, décédé le 15 août à Saverne

STAMMDISCH SENIORS

Les réunions auront lieu à 14 h à la salle des fêtes aux dates suivantes :

lundi 13 janvier, lundi 10 février, lundi 10 mars,
lundi 14 avril, lundi 12 mai, lundi 16 juin.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Mme Emmy MAHLER 03 88 70 87 16
Mme Renée MULLER 03 88 70 62 36.

FERMETURE DEFINITIVE DE LA TRESORERIE DE MARMOUTIER



AVIS AUX USAGERS

**Fermeture définitive de la
Trésorerie de MARMOUTIER
Le 31 décembre 2013**

Le transfert du recouvrement des impôts (mensualisation, paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière...) se fera vers le Centre des Finances publiques de Saverne :

Services des Impôts des particuliers et des entreprises
11 rue Sainte Marie BP 80129
67703 SAVERNE Cedex
03 88 03 12 50

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

GYMNASTIQUE PREVENTION SANTE



L'Association SIEL BLEU organise des séances de gymnastique - prévention - santé pour personnes

âgées, tous les mercredis matins de 10h à 11h, à la salle des fêtes d'Allenwiller. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre au groupe.

SECRETARIAT

Le secrétariat de la mairie sera fermé jusqu'au 5 janvier 2014. Une permanence exceptionnelle aura lieu le mardi 31 décembre 2013 de 11 h à 12 h, uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale.

REPAS DES PERSONNES AGEES



Comme d'accoutumée, la fête du 3^e âge aura lieu en février, plus précisément le dimanche 9 février 2014.

Le transfert des missions communales (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant les factures de cantine, loyers, eau, ordures ménagères...) se fera vers le Centre des finances publiques suivant :

Trésorerie de Saverne Collectivités
14 rue du Tribunal
67700 SAVERNE
03 88 01 86 50

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

ELECTIONS MUNICIPALES... CE QUI VA CHANGER

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale, c'est-à-dire votre communauté de communes qui a pour objet l'élaboration de projets communs de développement.



Qui peut voter lors des élections municipales ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Comment se déclarer candidat ?

La déclaration de candidature (modèle Cerfa n° 14996*01) est désormais obligatoire dans toutes les communes, dès le premier tour, pour tous les candidats et, au second tour, pour tous les candidats qui ne se sont pas présentés au premier tour.

Elle doit être déposée à la sous-préfecture au plus tard :

- pour le premier tour, le troisième jeudi qui précède le jour du scrutin, à 18 heures ;
- pour le second tour, le mardi qui suit le premier tour, à 18 heures.

Les nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession des candidats doivent y figurer. La déclaration de candidature doit, par ailleurs, comporter la signature des candidats. Doivent y être joints les documents officiels qui justifient que les candidats satisfont aux conditions d'éligibilité.

Si ces conditions sont respectées, un récépissé est délivré par la sous-préfecture.

Commune de moins de 1000 habitants :

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter en faveur d'une personne non candidate



Le mode de scrutin ne change pas : Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus.

BOIS ET FORETS 67, AU SERVICE DE TOUTES LES PARCELLES BOISEES

*Un espace de rencontre et d'échange pour les propriétaires forestiers du Bas-Rhin.
Il apporte des conseils et des solutions pour valoriser toutes les parcelles boisées.*



La petite histoire

Le groupement de développement forestier a été créé en 1967 et compte aujourd'hui près de 500 adhérents. Et oui cela va faire presque cinquante ans que les sylviculteurs du Bas-Rhin se sont regroupés pour se connaître, échanger, apprendre, construire et innover dans leurs forêts mais aussi acquérir une véritable reconnaissance et un savoir-faire local !

Le groupement a en effet contribué à construire une populiculture de qualité en Plaine d'Alsace, à développer les feuillus précieux (érables, merisier, noyers ...), à promouvoir les premières éclaircies résineuses, à construire des routes en commun, à améliorer le foncier forestier, à proposer des cartographies intelligentes et utiles et à initier une agroforesterie en Alsace tout en permettant avant tout aux sylviculteurs d'échanger leurs trucs et astuces.

Cette innovation des pionniers de Bois et Forêts a été et reste le moteur de notre association ; la gestion concertée des petites forêts privées, le réchauffement climatique, le bois-énergie seront peut-être les défis à relever pour les prochaines années mais d'autres idées sommeillent certainement au fond des bois

La visite conseil en forêt, subventionnée par la Région Alsace

Les adhérents de Bois et Forêts peuvent solliciter le technicien de leur secteur pour un diagnostic et un conseil personnalisé adapté à leur propre forêt. Cette intervention se fait en trois phases : une tournée en forêt sur la ou les parcelles puis l'écoute des objectifs du propriétaire pour aboutir au diagnostic-conseil.

Chaque année, les techniciens réalisent près de 200 visites-conseil dans le Bas-Rhin.

Ces visites permettent aussi d'initier et regrouper des travaux forestiers à hauteur de 10 000 m³ de bois mobilisés et quelques milliers de plants reboisés.

Bois et Forêts 67 compte quatre techniciens forestiers aguerris et répartis sur tout le territoire.

Améliorer le foncier forestier

Le problème du morcellement des forêts privées est trop bien connu en Alsace où plus de 73 000 propriétaires se partagent 82 932 hectares en 2013.

Ce morcellement engendre des effets néfastes pour une gestion forestière durable (intérêt économique limité, difficultés d'accès, parfois absence de toute sylviculture...), ainsi que pour le paysage (parcelles abandonnées, problèmes sanitaires...). Un travail d'amélioration du foncier s'avère difficile mais indispensable.

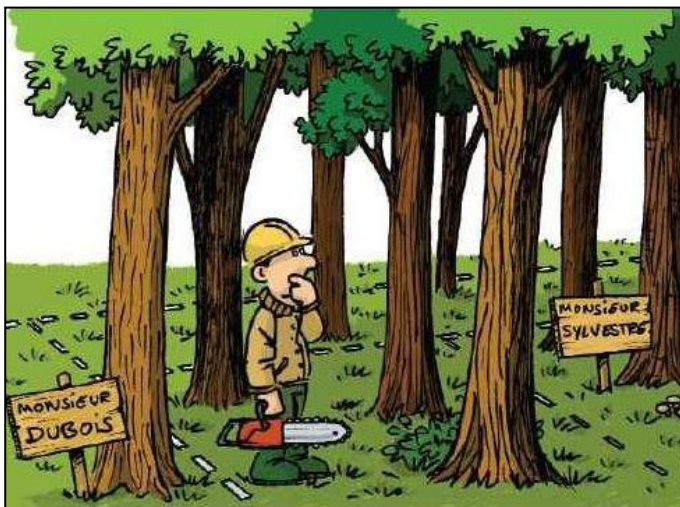
Depuis 2001, Bois et Forêts avec le soutien financier de la Région Alsace et du Conseil Général du Bas-Rhin, a mis en place une bourse foncière forestière afin de favoriser l'agrandissement de l'unité de gestion en facilitant les contacts entre acheteurs et vendeurs de forêts.

Chaque année près de 150 parcelles sont mutées et ont bénéficié de la prime à l'agrandissement foncier forestier.

Les réunions et les sorties en forêt

Une information simple, concrète, précise et accessible à tous pour acquérir les bases de la sylviculture, apprendre les gestes fondamentaux et découvrir des astuces. Ces rendez-vous conviviaux sont aussi l'occasion de partager des expériences avec d'autres propriétaires forestiers et mieux connaître la forêt et ses métiers.

Chaque année nous organisons une vingtaine d'évènements dans toutes les régions forestières du département.



Un réseau de forêts - écoles

Ce projet innovant a pour objectif d'illustrer, expérimenter, montrer et expliquer tous les aspects de la gestion durable au cœur d'une forêt exemplaire et aussi vers différents publics : les sylviculteurs privés, le grand public et les scolaires.

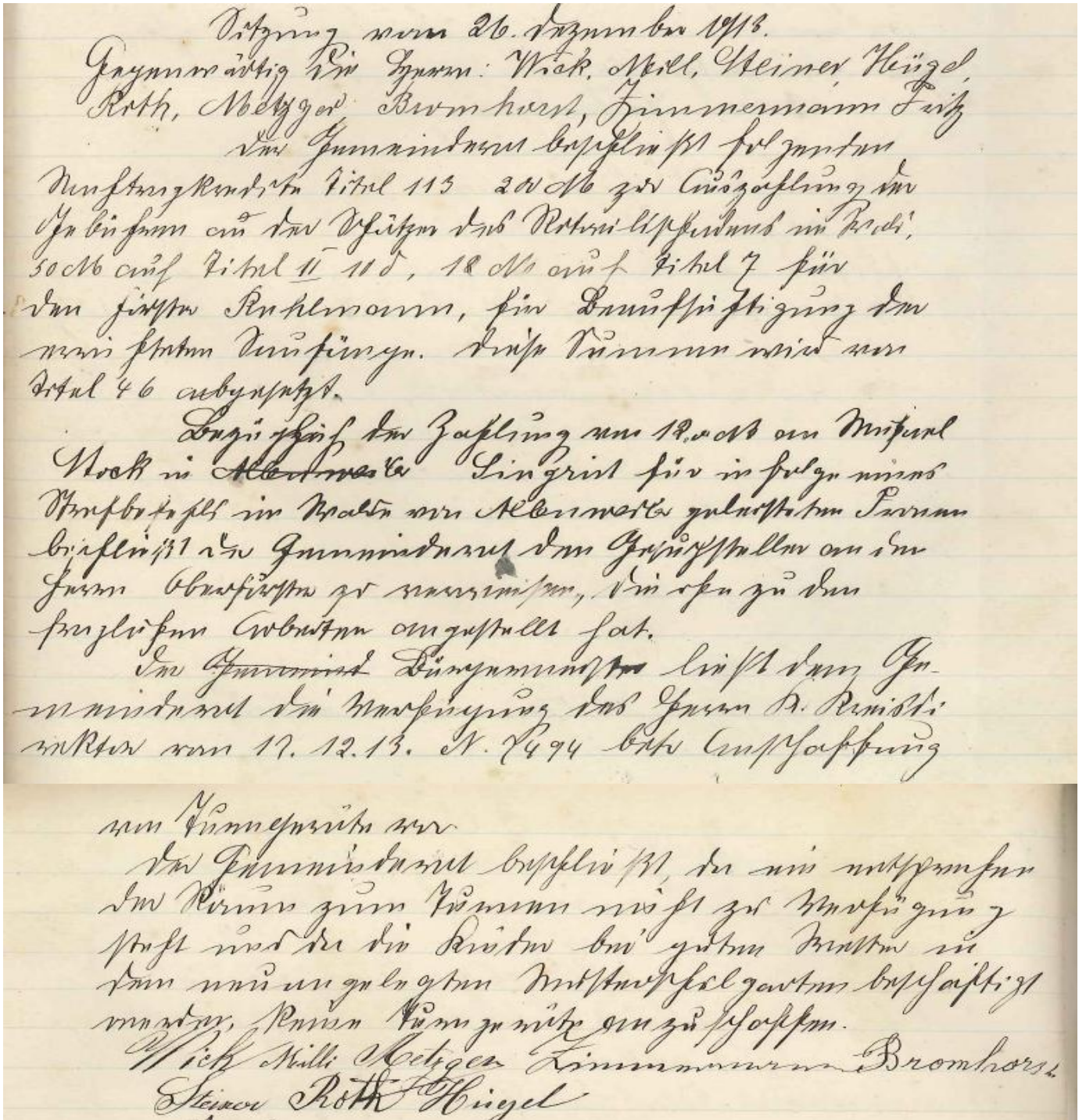
Deux forêts-écoles ont été acquises à Mutzig, la forêt des « Dreispitz » et à La Petite Pierre, la forêt « Eberlache ». Elles seront les supports d'une pédagogie concrète voire d'une sylviculture participative où il s'agira aussi de mettre la main à la pâte !

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet : www.boisforets67.fr

*Bois et Forêts 67 2, rue de Rome
67309 SCHILTIGHEIM Tél 03 88 19 17 92*

IL Y A 100 ANS...

Il y a 100 ans au Conseil municipal... Voici la dernière délibération de l'année 1913 :

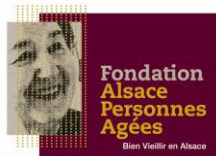


Voilà notre transcription :

Sitzung vom 26 Dezember 1913.
 Gegenwärtig die Herrn : Wick, Milli, Steiner, Hügel, Roth, Metzger, Bromhorst, Zimmermann Fritz.
 Der Gemeinderat beschließt folgenden Titel 113 200 M zur Auszahlung der Gebühren an den Schützen des Rothwiltsschadens im Wald 50 M auf Titel II 10 d, 18 M auf Titel 7 für den Förster Ruhlmann, für tigung der Diese Summe wird von Titel 46 abgesetzt.
 Bezüglich der Zahlung von 12 M an Mikael in Singrist für infolge eines Sterbefals im Walde von Allenweiler zu beschließt der Gemeinderat den stellen an den Herrn Oberförster zu verweisen, die er zu den bezüglichen Arbeiten angestellt hat.
 Der Bürgermeister liest dem Gemeinderat die Verfügung des Herrn Kreisdirektor von 17.12.13 N. 494 beste Empfehlung von
 Der Gemeinderat beschließt der zum nicht zur Verfügung steht und der die Kinder bei gutem Wetter in dem nun angelegten Musterapfelgarten beschäftigt werden, keine Ansprüche anzuschaffen.
 Wick Milli Metzger Zimmermann Bromhorst Steiner Roth Hügel

Les plus courageux pourront compléter la présente transcription... et nous transmettre les éléments manquants.

FONDATION ALSACE PERSONNES AGEES



Une fondation pour favoriser le Bien Vieillir des personnes âgées, en Alsace !

Face au vieillissement de la population et à l'accroissement de la dépendance, les besoins sont croissants. La Fondation Alsace Personnes Âgées a

été créée pour favoriser le "bien vieillir" et améliorer le quotidien des personnes âgées en Alsace.

Ses principales missions :

- soutenir les initiatives régionales visant à lutter contre l'isolement,
- prévenir et accompagner la dépendance,
- favoriser le maintien à domicile ou l'accueil en institution des personnes âgées du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.



En 2013, la Fondation Alsace Personnes Agées a soutenu 6 projets alsaciens, par une dotation globale de 30 000 € :

- Reprendre son souffle : solutions de soutien et répit aux aidants familiaux et malades d'Alzheimer – Maison de retraite St Joseph – STRASBOURG
- Organiser des animations pour briser la grande solitude des personnes âgées – CSC Victor Schoelcher - STRASBOURG
- L'activité physique pour mieux vieillir en EHPAD – EHPAD du Centre hospitalier de THANN.
- Proposer des animations à domicile pour maintenir le lien social – CSC de SARRE UNION
- Développer des activités intergénérationnelles impliquant les seniors dans la vie de leur quartier – CSC PAX MULHOUSE
- Acquérir des vélos électriques pour offrir aux résidents à mobilité réduite de nouvelles possibilités d'évasion – Association des amis de l'EHPAD du Quatelbach - SAUSHEIM

Et en 2014 ?

La Fondation Alsace Personnes Agées souhaite financer beaucoup d'autres projets et ainsi mieux répondre aux besoins des aînés sur le territoire alsacien.

Pour cela, nous avons besoin de vous ! En décidant de participer à ce vaste élan de générosité régional, vous permettez à la Fondation Alsace Personnes Agées de soutenir encore plus d'actions ambitieuses et utiles.

Si vous aussi souhaitez favoriser le bien vieillir des personnes âgées en Alsace, vous pouvez envoyer un don par chèque, à : Fondation Alsace Personnes Agées – 4 rue de la Houblonnière - 68000 COLMAR

Si vous aussi souhaitez favoriser le bien vieillir des personnes âgées en Alsace, vous pouvez envoyer un don par chèque, à : Fondation Alsace Personnes Agées – 4 rue de la Houblonnière - 68000 COLMAR

Votre don pour promouvoir le "bien vieillir" en Alsace est déductible de vos impôts. Si vous êtes assujettis à l'Impôt sur le Revenu (IR) : 66 % de votre don déductibles de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sandra FILLEULE au 03.89.32.78.88 ou consulter le site Internet www.fondationalalsacepersonnesagees.fr

CARTE D'IDENTITE

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans

> L'Etat simplifie vos démarches <



■ Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.

■ Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

■ Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

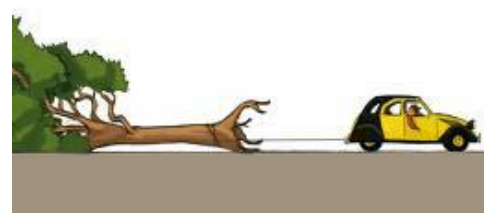
■ Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

DECHETS VERTS

Quelques améliorations vont intervenir en 2014 lors de l'ouverture de la déchèterie verte d'avril à novembre.

Les dépôts de gazon, feuilles, plantes, branchages, huiles végétales continueront à être assurés. Il sera désormais possible de déposer les cartons volumineux qui ne rentreraient pas dans les caissettes, ainsi que des gravats (sur demande préalable et après avis).

D'autre part un conteneur de vieux vêtements sera mis en place au profit de la Croix rouge.



PUBLICATIONS DES ASSOCIATIONS

La rédaction des articles de la rubrique « Publications des associations » relève de la seule responsabilité de leurs auteurs.

LE PLAISIR PAR LES LIVRES



La Bibliothèque d'Allenwiller vous offre un vaste choix de livres, revues, et documentaires en tout genre.

Des achats réguliers de **NOUVEAUTES** font que chacun peut y trouver son bonheur. Jugez-en plutôt avec notre dernière sélection :

le dernier roman de Jean-Paul MALAVAL 'L'armoire allemande', mais aussi 'Le corps humain' de Paolo GIORDANO, 'Une invitée indésirable' de Louise DOUGLAS, le passionnant road-book historique du comédien Lorant Deutsch 'Hexagone' ou le dernier livre sur le parcours professionnel de Nicolas Hulot 'Plus haut que mes rêves' et bien d'autres ouvrages encore...

Nos bacs fourmillent également d'albums, de contes, de documentaires et de revues pour enfants.

Les bénévoles de l'Association « le Plaisir par les Livres » consacrent de nombreuses heures à divers travaux, notamment à l'enregistrement et à la couverture des livres, à la gestion des échanges avec la BDBR, au désherbage, au choix des nouveautés à acquérir, aux animations diverses et assurent bien entendu les permanences de la Bibliothèque. Mais les activités de l'Association vont bien au-delà de la mise à disposition d'ouvrages. Il s'agit de vous faire partager et de vous transmettre le goût de la lecture. D'ailleurs, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe !

En attendant de vous voir ou de vous revoir l'année prochaine, toute l'équipe de l'Association "Le Plaisir par les Livres" vous présente ses Meilleurs Vœux et vous souhaite de très belles lectures en 2014 !



ECOLE DE MUSIQUE JOSEPH SPECHT

Les cours de clavier et d'accordéon sont dispensés les mercredis de 13 h 45 à 14 h 45 dans l'ancienne école.

LA MARELLE



Bonne et heureuse année 2014 à tous !!

Que cette nouvelle année soit pleine de bonheur, de joie et de belles surprises.

La Marelle vous donne rendez-vous le 18 janvier 2014 à la salle des fêtes de Salenthal pour un Brûl'sapin et la galette des rois.

Afin de bien démarrer cette nouvelle année, venez partager ce moment de convivialité en famille et entre amis.

La Marelle

Dates des prochaines animations prévues :
Soirée carnavalesque le 15 mars 2014
Kermesse de l'école fin juin 2014



LES COPAINS DE LA SOMMERAU

L'Association « Les Copains de la Sommerau » vous souhaite une très bonne et heureuse Année 2014 et tient à remercier toutes personnes qui ont répondu présent lors du Tournoi de football du 28 Juillet 2013 à Allenwiller. La participation et l'engagement de chaque membre des Copains de la Sommerau ainsi que celle de nos bénévoles et de l'équipe de football ont été nécessaire.

Après ce regard de satisfaction vers le passé les projets pour le futur ont été rappelés notamment le traditionnel Tournoi de football qui aura lieu le 06 Juillet 2014 à Allenwiller En espérant avoir de nouveau les infrastructures nécessaires (électricité, l'eau courante, toilette) comme l'an passé l'équipe de football Allenwiller aura plusieurs déplacements déjà prévu au long de l'année 2014.

Pour tout renseignement contacter Rainier au 06 38 90 61 73 pour l'inscription des Equipes pour le tournoi d'Allenwiller avant le 20 Juin 2014.

Le président vous souhaite à tous meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

EPSAN

De jeunes enfants de l'Hôpital du jour de Saverne bénéficient de séances de gym les mardis de 14 h à 15 h à la salle des fêtes.



**ASSOCIATION
ARBORICOLE DES SOUS-
COTEAUX DU
SCHNEEBERG**

Programme 2014

→ **Samedi 1 février à 13h30**

: Cours de taille à Reutenbourg. Taille de formation sur haute-tige de la commune + Taille sur basse-tige chez M. Schroetter Dominique. Rdv salle communale

Moniteur: M.Litzlmann Pierre

→ **Dimanche 16 février à 9h** : Cours de taille à Hohengoest sur demi-tige chez M. Diebolt Christophe et M. Weissenberger Alain. Rdv place de la mairie

Moniteur: M. Fridrich Christian

→ **Vendredi 21 février à 19h30** : Assemblée générale de la fédération à Westhoffen

→ **Dimanche 2 mars à 9h** : Cours de taille à Allenwiller sur vieux pilards et haute tige + plantation chez M. Roth Jacky. Rdv parking de l'école Allenwiller

Moniteur : M. Boehm Benoit

→ **Samedi 8 Mars à 14h** : Cours de taille à Flexbourg. Rendez-vous à la mairie

→ **Vendredi 14 Mars à 19h30** : Conférence Bio à Ernolsheim sur Bruche à la salle polyvalente

Conférencier : M. Philipps Guy

→ **Samedi 15 mars à 13h30** : Cours de taille sur demi-tige à Romanswiller chez M. Thomas Armand + taille de formation terrain communal le long de la piste cyclable. Rendez-vous place de la Mairie à Romanswiller

Moniteur: M. Boehm Benoit

→ **Samedi 22 Mars à 14h** : Taille de rosier à la roseraie de Rosheim

→ **Vendredi 4 avril à 20h** : Conférence sur la Biodiversité dans le verger et la chouette chevêche. Salle Vogésia Romanswiller

Conférencier: M. Bersuder Dominique

→ **Samedi 5 Avril à 14h** : Cours de taille à Avolsheim sur cerisier. Rendez-vous restaurant de la gare

→ **Lundi 9 Juin à 10 h** : Porte ouverte au verger conservatoire des cerises à Westhoffen.

→ **Samedi 28 juin à 16h** : Cours de taille en vert + reconnaissance des maladies sur pilards chez Halftermeyer Martin, suivie d'une soirée barbecue.

Moniteur: M. Boehm Benoit



**ASSOCIATION SOCIO-
CULTURELLE**

PEINTURE :

Des cours de dessin et de peinture sont dispensés toutes les quinzaines de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes.

TENNIS :

Des cours d'initiation et de perfectionnement au tennis auront lieu en juillet et août, pour les jeunes de 7 à 16 ans. Les modalités d'inscription seront communiquées en temps utile

THEATRE ALSACIEN :



Une nouvelle saison est en train de se préparer avec une très belle comédie en 2 actes de Francis Veber (« Le dîner de cons »), adaptée en alsacien par Richard Stroh : « E Dirmel am Disch ». Les représentations auront lieu en mars et avril.

MARCHE AUX PUCES :

Il est prévu d'organiser le 15^e marché aux puces le dimanche 5 octobre 2014.

L'ASCA présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour la nouvelle année et vous invite à retrouver toutes les infos sur son site internet :

<http://pagesperso-orange.fr/asc.allenwiller/>

BOXE CLUB SAVERNE SECTION « ZUMBA »



A toutes les sportives du cours « Type Zumba », de très belles fêtes de fin d'année. Je vous attends l'année prochaine avec toujours autant d'envie et de motivation.

Meilleurs voeux
Marcelle

Horaire habituel :
les vendredis de 19 h à 20 h à la salle des fêtes.

Commune d'Allenwiller
Directeur de la publication : Roger Muller, Maire
Mairie - 25, rue principale - 67310 Allenwiller
Tél : 03.88.70.60.42 - Fax : 03.88.70.85.26
Site internet : <http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>
Courriel : mairie.allenwiller@orange.fr
Rédaction : commission « publications et communications »
Dépôt légal : décembre 2013



A' CROCHE NOTE

L'association A'crocheNote propose des cours de musique favorisant l'apprentissage et l'épanouissement de chacun par des méthodes ludiques et adaptées à chaque âge.

Outre les différents cours (solfège, éveil musical, piano, violon, accordéon, guitare, flûtes, djembé, etc.), des stages et ateliers sont régulièrement proposés.

Pour tous renseignements, nous contacter au 06 85 45 08 91
 ou par email sur : contact@a-croche-note.fr
 Site internet: <http://www.a-croche-note.fr>

Horaires à Allenwiller, dans l'ancienne école :
 les mardis de 16 h 15 à 20 h
 les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30
 les vendredis de 17 h à 20 h

ASSOCIATION « ENVOL GYMNASTIQUE »

Bonjour à tous.

La saison « ENVOL / EVEIL » a trouvé son rythme de croisière.

Quelques enfants (40) participent avec motivation et enthousiasme aux entraînements, et se préparent aux compétitions 2014

pour les jeunes au mois de janvier
 pour les poussines au mois d'avril.

Et les petits apprivoisent et découvrent en douceur, l'équilibre sur poutre, zumba, exercice au sol...

A l'aube de cette Année nouvelle, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe ENVOL / EVEIL

Salle des fêtes d'Allenwiller :
 les mardis de 17 h 30 à 18 h 30
 les mercredis de 15 h à 19 h 15

Bravo à ceux qui ont retrouvé le lieu de la prise de vue de la première page.



*Photo du 24 décembre 2013.
 Etonnant, non ?*